

**COMITE SYNDICAL**

**Mercredi 11 décembre 2019**

**ORDRE DU JOUR**

<b>N°</b>	<b>AFFAIRES</b>	<b>RAPPORTEURS</b>
0	Compte rendu des décisions prises en application de l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales	Monsieur le Président
1	Budget Primitif 2020	Monsieur le Président
2	Cession à la SAS DOMUSVI d'une partie de la parcelle issue du découpage de l'ex DT 33 pour l'implantation d'un EHPAD	Monsieur CAPERAN
3	Convention avec l'État pour l'occupation du Domaine Public routier National dans le cadre de la mise en accessibilité du point d'arrêt « Belle Oasis »	Monsieur le Président
4	Accompagnement financier de la démarche FASILAVELO	Monsieur BOURIAT
5	Approbation du Règlement public d'usage Idelis et Libertis	Monsieur CAPERAN
6	Avenant n°1 à la convention pour l'organisation et la coordination des réseaux de la Région Nouvelle Aquitaine et du Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités	Monsieur le Président
7	Approbation d'un Avenant n°5 à la convention de délégation de service public conclue avec la STAP	Monsieur BOURIAT
8	Homologation des réductions tarifaires accordées aux structures publiques et privées sur le réseau Idelis	Monsieur CAPERAN
9	Remboursement des frais notariés acquittés par la commune de Jurançon pour l'acquisition d'un terrain en vue de l'aménagement d'un Parc Relais	Monsieur le Président
10	Approbation du règlement d'exploitation des parcs relais cliniques, Catherine de Bourbon et Stade du Hameau	Monsieur BOURIAT